

■ Nul n'est prophète en son pays, dit-on. Hobbes, lui, subit toujours une mauvaise réputation. Et pourtant, sa pensée s'avère très riche pour notre époque. Elle permet notamment une réflexion sur des questions aussi modernes que celle du TTIP ou de la désobéissance civile.

Nul n'est prophète en son pays, affirme la sagesse populaire. Pour ce qui est des grands penseurs, c'est souvent de leur temps qu'ils ne sont guère populaires. Cela va même parfois jusqu'à l'opposition massive, voire la persécution. Hobbes n'a pas échappé à ce sort. Il a été jugé responsable de la grande peste de l'Angleterre en 1665 et du grand incendie qui ravage Londres l'année suivante. Dieu punirait ainsi le peuple anglais de tolérer sur son sol un penseur aussi impie. Ce n'est point là l'avis de quelques superstitieux. Le Parlement anglais a promulgué une loi contre les athées et les blasphémateurs et le *Leviathan*, l'œuvre majeure de Hobbes, y est explicitement cité.

Souvent, par la suite, ces personnages en avance sur leur temps sont reconnus et admirés. Hobbes n'a pas eu cette chance. Sa mauvaise réputation demeure toujours aujourd'hui. On pourrait donc se demander quel intérêt il y a à le lire et à s'en servir pour penser notre époque ? Pour le comprendre, il faut entrer un peu dans sa pensée.

S'il est une idée qu'on connaît de lui, c'est que l'homme est un loup pour l'homme. Or, cette affirmation est de Plin. Hobbes a écrit tout autre chose : "À coup sûr, l'une et l'autre formules sont vraies, qui déclarent : l'une, que l'homme est un Dieu pour l'homme, l'autre, que l'homme est un loup pour l'homme." C'est uniquement dans l'état de nature, lorsque rien d'autre que la bonne volonté ne garantit le respect des droits et des libertés de chacun que l'homme est un loup pour l'homme. Dans la société, par contre, l'homme est un Dieu pour l'homme. Cette idée est loin d'être inintéressante aujourd'hui. En effet, Hobbes affirme par là que la société et l'État doivent être organisés de telle manière qu'ils apportent à l'homme tous les avantages possibles de la vie en société et permette à tous les hommes de vivre aussi bien que des dieux.

Autre idée connue de Hobbes : le fait que l'État doit garantir la sécurité de tous. De là, on a tendance à en faire une référence des politiques sécuritaires. Or, cette conception est aussi tronquée. Pour Hobbes, la sécurité ne doit nullement être obtenue au détriment des autres avantages : "Par sûreté, je n'entends pas ici la seule préservation, mais aussi toutes les autres satisfactions de cette vie que chacun pourra acquérir par son industrie légitime, sans danger ni mal pour la République." Il s'agit donc bien de penser l'organisation de la société et le pouvoir pour l'intérêt de tous. Et il décline cette idée jusqu'à une forme de sécurité sociale, idée révolu-

tionnaire s'il en est au milieu du XVII^e siècle. C'est en effet à l'État que revient la mission de prendre en charge les vieillards et les handicapés : "Attendu que beaucoup d'hommes deviennent, par suite de circonstances, incapables de subvenir à leurs besoins par leur travail, ils ne doivent pas être abandonnés à la charité des personnes privées : c'est aux lois de la République d'y pourvoir."

La pensée de Hobbes permet également une réflexion sur des questions aussi modernes que celle du TTIP ou de la désobéissance civile. Une des questions principales posées par le Traité de libre-échange transatlantique est celle de la prévalence de l'économie ou du politique. Est-ce que les grandes entreprises doivent pouvoir s'opposer aux lois qui seraient défavorables à la libre concurrence ou les États doivent-ils imposer les règles aux

entreprises ? Pas de doute que, pour Hobbes, ce type de traité serait invalide et inacceptable. L'économie doit servir l'État et pas l'inverse.

On a souvent l'idée que l'État fort de Hobbes, est une sorte de dictature⁽¹⁾, où les citoyens n'ont aucun droit. Rien de plus faux : "Venons-en maintenant aux détails de la vraie liberté des sujets, c'est-à-dire aux choses qu'un sujet peut sans injustice refuser de faire, même si le souverain lui ordonne de les faire." Non seulement l'État peut être une démocratie, mais encore les citoyens eux-mêmes peuvent mener des actions contre le pouvoir s'il se révèle arbitraire, ce qui ne veut évidemment pas dire de suivre uniquement son propre avis sans tenir compte des lois.

Relire le *Leviathan*⁽²⁾ permet non seulement de comprendre comment l'État a pu s'instaurer (non pas historiquement, mais symboliquement), mais aussi et surtout quels sont fondamentalement ses missions et son rôle. À l'heure où la politique s'oublie dans les querelles de partis et dans les jeux d'annonces, il est important d'en revenir aux fondements de la pensée politique.

→ (1) : Quand Hobbes revendique le pouvoir absolu du souverain, cela ne signifie nullement une forme de dictature, mais que le pouvoir ne doit pas être partagé entre le temporel et le spirituel, que c'est à l'État de dicter ce qui est acceptable même en matière religieuse.

→ (2) : Malheureusement, la traduction française du texte que l'on trouve dans les éditions de poche n'est pas satisfaisante et recèle plusieurs contresens. Si on veut lire l'œuvre majeure de Hobbes, il est important de prendre la traduction de F. Tricaud que l'on trouve aux éditions Dalloz ou Sirey.



Anne Staquet
Philosophe
Professeure à l'UMons

Biographie

Le grand philosophe politique anglais

Thomas Hobbes est né en 1588 dans le petit village de Westport aujourd'hui disparu (ou plutôt incorporé dans la ville de Malmesbury) au sud-ouest de l'Angleterre. Dès l'âge de 15 ans, le philosophe quitte cependant les alentours de l'église locale dont son père était vicaire, et part étudier à Oxford, avant de parcourir l'Europe continentale avec ses propres élèves. Homme des routes et des chemins, Thomas Hobbes franchira aussi les frontières des disciplines. S'il est en effet connu pour sa philosophie politique, il abordera la morale, la théologie, les mathématiques, la psychologie, la logique, la physique et la métaphysique. Très intégré dans la vie intellectuelle de son époque, grand contradicteur de Descartes sur le plan intellectuel, mais souvent pris à son tour dans de très vives – et parfois passionnelles – controverses, Thomas Hobbes mourra à l'âge de 91 ans, en 1679.

Le *Leviathan*, publié en 1651 et écrit depuis la France, est sans conteste son ouvrage le plus connu, tant pour la méthodologie déductive très rigoureuse que le philosophe y développe, que pour la pensée politique, anthropologique, morale ou théologique qu'il y déploie. L'ouvrage traite de la mise en place et de la légitimité de l'État. Contrairement à la pensée scolastique qui prévalait alors, Hobbes considère que l'État se construit non pas sur un droit naturel, mais sur un contrat social, un pacte entre individus instauré par l'ordre politique. À l'époque, cette pensée crée une telle polémique que le roi interdira au philosophe de publier quoi que ce soit qui pourrait être perçu comme problématique. Thomas Hobbes n'écrira alors plus aucun ouvrage philosophique, léguant son œuvre, toujours très étudiée, à la postérité.

BdO

ILS ONT DIT DE LUI...

"Comment pouvons-nous vivre ensemble, alors que nous sommes en désaccord sur la manière dont il faut vivre ? Hobbes répond : parce que nous ne sommes pas d'accord sur ce qu'est une vie réussie, nous devons penser la réalité politique en termes de souveraineté et de justice. Refusant tout à la fois la réponse de Machiavel, qu'il n'y a pas de morale en politique, et celle de Platon, qu'il n'y a pas de politique sans une idée du Bien, l'auteur du Leviathan nous aide à tirer les conséquences de nos conflits moraux et religieux."

Luc Foisneau

Dans "Hobbes : la vie inquiète"

"Hobbes est le seul grand philosophe que la bourgeoisie puisse revendiquer à juste titre comme exclusivement sien [...]. Dans son 'Leviathan', Hobbes exposait la seule théorie politique selon laquelle l'État ne se fonderait pas sur une quelconque loi constitutive – la loi divine, la loi de nature ou celle du contrat social – qui déterminerait les droits et interdits de l'intérêt individuel vis-à-vis des affaires publiques, mais sur les intérêts individuels eux-mêmes, de sorte que l'intérêt privé est le même que l'intérêt public."

Hannah Arendt

Dans "L'Impérialisme"